



L'ARCHITECTURE  
À GRENOBLE  
1880-1990

Volume 1 | Clés de lecture



**PUG**



Grenoble a connu un développement économique et touristique exceptionnel dès la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. Son paysage urbain reflète les nouvelles ambitions de la capitale des Alpes, qui se transforme radicalement en quelques décennies. Les nombreuses réalisations architecturales remarquables héritées de cette période constituent la ville d'aujourd'hui, qui a reçu en 2017 le label Ville d'art et d'histoire.

Ce premier volume plonge le lecteur dans l'analyse des transformations urbaines de la ville, apportant l'éclairage scientifique d'une quinzaine d'auteurs architectes et spécialistes du patrimoine.

Il donne ainsi les clés de compréhension des grandes étapes de l'histoire architecturale et urbaine de Grenoble au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, depuis les premières constructions en ciment moulé jusqu'aux jeux olympiques de 1968 et aux grandes réalisations des années 1980.

Illustré de nombreux documents et photographies d'archives, il apporte une mine d'informations passionnantes qui changent radicalement le regard sur les constructions qui forment le paysage urbain de la cité grenobloise.

**Contributeurs :** Pierre Belli-Riz, Carine Bonnot, Anne Cayol-Gerin, Bénédicte Chaljub, Dominique Chancel, Philippe Grandvoinet, Hubert Lempereur, Sibylle Le Vot, Florence Lipsky, Cyrille Simonnet, Maxime Tassin, Jean-Louis Violeau.

# L'ARCHITECTURE À GRENOBLE 1880-1990

Volume 1 | **Clés de lecture**

Ouvrage dirigé par Philippe Grandvoinnet,  
Bénédicte Chaljub et Hubert Lempereur  
avec la collaboration de Camille Lesouef

Préface de Cyrille Simonnet

**PUG**



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**dl** UN LIVRE A  
LE MÊME PRIX  
PARTOUT

La coordination éditoriale a été assurée par Camille Lesouef et Philippe Grandvoinet, avec l'aide de Lucille Rambaud et Eva Michelin pour le suivi éditorial, la recherche iconographique et le contact des ayants droit.

L'ouvrage a bénéficié du soutien du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (ministère de la Culture), de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble, de la direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, du conseil départemental de l'Isère, du CAUE de l'Isère, du laboratoire Méthodes et histoire de l'architecture, de la ville de Grenoble, de DoCoMoMo France et de l'université GrenobleAlpes.



**Création graphique:** Corinne Tourrasse

**Direction éditoriale:** Ségolène Marbach

**Relecteur:** Théo Frasin

**Maquette intérieure et mise en page:** Catherine Revil

**Crédits images couverture:** 1<sup>re</sup> de couverture, haut © P. Grandvoinet; bas © AMMG • 4<sup>e</sup> de couverture, gauche © Archives J. Tribel, cliché Michel Desjardins; droite © AMMG, 7 Fi 1980.

Achevé d'imprimer en août 2023 sur les presses de Novoprint – Barcelone

Dépôt légal: septembre 2023 – *Imprimé en Espagne*

---

**Cet ouvrage fait partie d'un coffret composé de 2 volumes et ne peut être vendu séparément.**

Volume 1: *Clés de lecture* • Volume 2: *Guide de visite*

---

© Presses universitaires de Grenoble, septembre 2023  
15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine  
[www.pug.fr](http://www.pug.fr)

ISBN 978-2-7061-5318-1



# SOMMAIRE

|  |    |   |     |
|--|----|---|-----|
| PRÉSENTATION DES AUTEURS .....           | 4  |   |     |
|  |    | <b>PARTIE 3</b>                           |     |
|  |    | [1945-1965]                               |     |
| <b>PRÉFACE</b>                           |    | LE REDÉPLOIEMENT AU SUD                   |     |
| LA VILLE AVEC QUALITÉS .....             | 5  | DE L'APRÈS-GUERRE .....                   | 105 |
| ● Cyrille Simonnet                       |    | ● Bénédicte Chaljub                       |     |
| <b>INTRODUCTION</b>                      |    | LA MODERNITÉ ARCHITECTURALE               |     |
| GRENOBLE, VILLE MODERNE .....            | 13 | ET URBAINE DE GRENOBLE                    |     |
| ● Philippe Grandvoinet                   |    | À TRAVERS L'EXEMPLE SIGNIFICATIF          |     |
|  |    | DE SES BOULEVARDS .....                   | 111 |
|  |    | ● Bénédicte Chaljub                       |     |
|  |    | « LA VÉRITÉ EST FILLE DU TEMPS... » ..... | 121 |
|  |    | ● Hubert Lempereur                        |     |
|  |    | <b>PARTIE 4</b>                           |     |
|  |    | [1965-1983]                               |     |
| <b>PARTIE 1</b>                          |    | DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES           |     |
| [1880-1920]                              |    | AU SERVICE DES JEUX OLYMPIQUES            |     |
| GRENOBLE AVANT 1880 .....                | 21 | DE GRENOBLE (1964-1968) .....             | 135 |
| ● Anne Cayol-Gerin, Dominique Chancel    |    | ● Carine Bonnot                           |     |
| <b>PARTIE 2</b>                          |    | VERS UN SECOND CENTRE URBAIN .....        | 149 |
| [1920-1945]                              |    | ● Sibylle Le Vot                          |     |
| LES PLANS D'AMÉNAGEMENT,                 |    | HUBERT DUBEDOUT ET LA POLITIQUE           |     |
| D'EMBELLISSEMENT ET D'EXTENSION          |    | URBAINE DE GRENOBLE (1965-1983) .....     | 157 |
| DE LA VILLE DE GRENOBLE (1925-1947) .... | 43 | ● Jean-Louis Violeau                      |     |
| ● Philippe Grandvoinet                   |    | ÉCOLOGIE ET HABITAT À GRENOBLE .....      | 169 |
| « FAIRE DU MODERNE » .....               | 61 | ● Maxime Tassin                           |     |
| ● Hubert Lempereur                       |    | L'IMMEUBLE COLLECTIF PRIVÉ,               |     |
| L'INVENTION DE LA COPROPRIÉTÉ            |    | « DE L'ÎLOT À LA BARRE »                  |     |
| GRENOBLOISE .....                        | 71 | ET JUSQU'À LA TOUR .....                  | 177 |
| ● Florence Lipsky                        |    | ● Pierre Belli-Riz                        |     |
| L'ARCHITECTURE MUNICIPALE                |    | BIBLIOGRAPHIE .....                       | 189 |
| À GRENOBLE .....                         | 85 |   |     |
| ● Hubert Lempereur                       |    |   |     |
| L'IMMOBILIER DE L'AUTOMOBILE .....       | 95 |   |     |
| ● Pierre Belli-Riz                       |    |   |     |

## INTRODUCTION

# GRENOBLE, VILLE MODERNE

## Les enjeux d'une publication

● Philippe Grandvoinet

La modernité de la ville de Grenoble s'est construite à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en exploitant des ressources spécifiquement alpines : le ciment naturel produit à partir de roches calcaires extraites aux portes mêmes de la ville, avec lequel sera construit l'essentiel des quartiers dits haussmanniens entre 1880 et 1914, l'hydroélectricité qui non seulement remodèle les territoires proches (conduites forcées et barrages) mais entraîne le développement d'une industrie florissante dont les principales implantations sont en ville même. La modernité de Grenoble est donc le fruit des ressources et d'un ancrage local, nourris d'apports extérieurs, qu'il s'agisse de la main-d'œuvre qui usine et bâtit sans relâche tout au long du siècle, ou des architectes, ingénieurs et autres pionniers, concepteurs et créateurs qui trouvèrent à Grenoble un terrain favorable à la réalisation de projets ambitieux et novateurs.

Le germe de cette modernité est contenu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le périmètre de la ville *intra-muros*, plus précisément dans l'extension de l'enceinte réalisée après la guerre de 1870 jusqu'au Drac. C'est dans cette partie alors nouvelle de la ville, qui englobe les zones non bâties des servitudes militaires (dite zone *non aedificandi*) et les faubourgs industriels implantés au-delà, que sont construits en quelques années des quartiers flambant neufs, où la bourgeoisie affiche sa réussite. Le cœur battant de Grenoble est alors la place Victor Hugo, irriguée par les artères qui créent une continuité linéaire entre la gare, les ponts sur le Drac et l'Isère, et les portes de l'enceinte prolongée. Certes élargi, le corset de pierre qui ceint la ville reste un obstacle à la circulation

et à l'aménagement urbain, et les nouvelles servitudes militaires qui se déploient sur plusieurs centaines de mètres au-delà de l'enceinte excluent de ce développement près de 240 hectares de terrain situés aux portes mêmes de la ville<sup>1</sup>. Ce n'est qu'en 1921, après que la première guerre mondiale a démontré l'inutilité des fortifications urbaines en matière de défense, que l'autorité militaire accepte le déclassement du front sud des fortifications, ouvrant la voie à leur dérasement quasi complet réalisé par étapes entre 1923 et 1939. L'extension de la ville vers le sud peut commencer, sur un terrain sédimentaire parfaitement plat qui s'étend du pied des anciens remparts jusqu'aux coteaux boisés des piémonts de Belledonne et du plateau de Jarrie.

## **L'ARCHITECTURE, REFLET DES AMBITIONS DE LA CITÉ**

---

L'essor urbain de Grenoble au xx<sup>e</sup> siècle participe d'un mouvement commun à la plupart des villes industrielles en France. Il est également marqué par les dynamiques propres à la capitale du Dauphiné et dont les édiles souhaitent affirmer l'ancrage dans ces autres manifestations de la modernité que sont les développements technologiques et scientifiques et celui des loisirs au cours du xx<sup>e</sup> siècle. En accueillant, en 1925, l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme (à l'emplacement des premiers tronçons dérasés des fortifications) et, en 1968, les x<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver, la ville de Grenoble s'écrit un nouveau récit dans l'objectif d'asseoir sa position de capitale des Alpes et son image de ville industrielle prête à relever des défis scientifiques et technologiques autant que sportifs. Les bâtiments phares réalisés pour ces évènements restent aujourd'hui des jalons importants du paysage architectural de la ville tels que la tour Perret, signal de l'entrée est de Grenoble depuis un siècle, et les équipements réalisés pour les jeux (palais des sports, palais des expositions, village olympique, etc.). Le xx<sup>e</sup> siècle est dans l'histoire des villes celui de la planification urbaine. L'un des fondateurs de cette discipline nouvelle qu'est l'urbanisme, Léon Jaussely, est en 1923 l'auteur du premier plan d'extension de Grenoble. Ce plan, puis celui élaboré par Henri Bernard en 1964, sont

---

1. Voir à ce sujet : Philippe Grandvoinet, « Les emprises militaires dans l'urbanisme grenoblois du xx<sup>e</sup> siècle : des opportunités foncières au patrimoine paysager », *In Situ*, 16, 2011. En ligne : <http://journals.openedition.org/insitu/217> (consulté le 07/07/2023).

contemporains – ce n'est pas un hasard – de ces grandes étapes de l'histoire urbaine de Grenoble ; ils vont accompagner la réalisation de projets étroitement liés à l'exposition de 1925 (cités de l'Exposition et de l'Abbaye par exemple) puis aux jeux de 1968 (le village olympique, puis tout le secteur de la Villeneuve de Grenoble-Échirolles). La ville de Grenoble, telle qu'elle se présente aujourd'hui à notre regard, est en grande partie la Grenoble moderne qui se construit tout au long du xx<sup>e</sup> siècle et dont les années 1921-1925 et 1964-1968 sont des marqueurs fondamentaux.

## **UN GUIDE D'ARCHITECTURE POUR CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE**

---

Au cours des trente dernières années, la plupart des villes européennes se sont dotées de guides d'architecture moderne qui couvrent généralement une période comprise entre 1918 et la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Si la première guerre mondiale a constitué un point de bascule dans l'histoire de l'architecture comme dans l'histoire générale des sociétés occidentales, les prémises de cette architecture nouvelle peuvent être trouvées dès la fin du siècle précédent dans l'émergence de nouveaux programmes architecturaux<sup>2</sup> ainsi que dans l'emploi de nouveaux matériaux, parmi lesquels le ciment moulé puis le béton armé occupèrent, en France, une place de choix. La modernité programmatique et constructive de ces réalisations s'accommodera longtemps encore de l'éclectisme qui transpose ou réinvente, avec virtuosité parfois, les styles architecturaux de diverses époques. À Grenoble les immeubles industriels et de logements construits en ciment moulé au tournant du xx<sup>e</sup> siècle en sont un bel exemple. Ils manifestent un art de la composition, en plan comme en élévation, fondé sur le respect de la règle et du style, qui constitue la plus éclatante manifestation de la suprématie dont jouit depuis le début du xix<sup>e</sup> siècle – en France comme à l'étranger – l'école des Beaux-Arts de Paris dans la formation des architectes. La création à Grenoble en 1912 d'une école des arts

---

2. Équipements publics surtout (sportifs, de loisirs, d'enseignement et de santé), mais également dans le domaine du logement avec l'apparition des cités-jardins, des habitations à bon marché (HBM) puis à loyer modéré (HLM), et jusqu'aux grands ensembles du second après-guerre.



industriels, devenue école régionale d'architecture en 1927<sup>3</sup>, va contribuer à l'émergence de générations de concepteurs qui feront tout ou partie de leur carrière dans la capitale des Alpes. Apparaissent ainsi de façon récurrente dans le guide des noms d'architectes qui sont les auteurs d'une part importante du patrimoine récent de la ville : Georges Serbonnet, Maurice Blanc, Jean Benoît, Bernard Avezou, Fernand Kaminski, Albert Teillaud, Marcel Descotes-Genon, etc. Construire le récit d'un siècle d'architectures à Grenoble c'est marcher dans leurs pas et parcourir concomitamment presque un siècle d'enseignement de l'architecture dans cette même ville<sup>4</sup> : les notices biographiques qui concluent l'ouvrage donneront au lecteur quelques informations complémentaires sur leur trajectoire professionnelle.

Souhaitant contribuer au renouvellement du regard porté sur le patrimoine grenoblois récent, le présent ouvrage comprend deux volumes conçus pour former un tout. Le premier est une synthèse des connaissances sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme à Grenoble au cours du xx<sup>e</sup> siècle. Il brosse en une quinzaine de textes les transformations intervenues depuis la fin du xix<sup>e</sup> siècle, les conditions d'émergence du tissu urbain et des programmes architecturaux qui ont matérialisé ces transformations. Le second volume est une sélection de près de deux cents édifices ou ensembles, représentatifs de ces évolutions ou emblématiques de la production architecturale grenobloise de l'époque.

La sélection proposée est issue du croisement de plusieurs critères : qualité architecturale, matériaux et techniques de mise en œuvre, innovations programmatiques ou d'usages, qualité des dispositions urbaines et des aménagements paysagers, notoriété du ou des auteurs du projet. Le repérage réalisé *in situ* et dans les archives municipales avait conduit à identifier plus de cinq cents réalisations potentiellement remarquables et susceptibles de figurer dans l'ouvrage. Par regroupements et réductions successives, et dans une visée synthétique autant que pédagogique, le second volume rassemble finalement 184 notices qui rendent compte de la richesse du patrimoine architectural grenoblois

---

3. Puis Unité pédagogique d'architecture en 1968 (s'affranchissant au passage de la tutelle de l'école des Beaux-Arts de Paris pour diplômer ses élèves) et École nationale supérieure d'architecture de Grenoble en 2005. L'Ensag a intégré l'université Grenoble Alpes en 2020.

4. Voir Stéphanie Dadour et Sibylle Le Vot (dir.), *Enseigner l'architecture à Grenoble. Une histoire, des acteurs, une formation*, Paris, Éditions Recherches, 2022.

récent. L'objectif n'était donc pas l'exhaustivité mais l'identification de jalons significatifs pour l'écriture d'une histoire de l'architecture à Grenoble au xx<sup>e</sup> siècle. Le périmètre topographique du guide est celui de la ville de Grenoble, même si certains équipements publics (hôpitaux, campus universitaire, etc.), situés dans les communes voisines et qui participent incontestablement du fonctionnement de la ville, ont été intégrés à l'ouvrage. Le guide ne couvre pas la période contemporaine qui correspond, par convention, aux trente dernières années à la date de sa publication. C'est un choix scientifique<sup>5</sup> autant qu'éditorial : il permet d'éviter les préjugés liés au regard que porte le temps présent sur les réalisations qui ont fait l'actualité récente et que la critique, populaire ou savante, n'a pas encore passées au filtre de critères que l'on ne saurait précisément établir aujourd'hui.

## **CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE POUR INTERVENIR**

---

L'abondance de la production architecturale du xx<sup>e</sup> siècle, autant que sa diversité technique et programmatique imposent un double constat : le premier est que ces bâtiments constituent l'essentiel du patrimoine bâti actuel et, partant, le cadre de vie de la majorité de nos concitoyens ; l'enjeu est donc majeur pour la ville du xxi<sup>e</sup> siècle. Le second est que cette abondance et cette diversité complexifient fortement notre capacité à appréhender les valeurs (culturelles, d'usage) de ce patrimoine, du fait de la multiplicité des références, des savoirs et des savoir-faire qu'il convoque pour la seule compréhension de sa genèse, de la façon dont il est advenu, de son « mode d'existence<sup>6</sup> » une fois bâti. La difficulté s'accroît encore lorsqu'il s'agit d'intervenir en réponse aux défis que posent leurs adaptations technique, énergétique ou en matière d'usage aux besoins et enjeux contemporains. Aucune stratégie de projet, aucun choix, aucune intervention n'est possible – même lorsqu'elle relève

---

5. L'Inventaire général du patrimoine culturel se fixe ainsi comme borne chronologique basse une date correspondant à « 30 ans avant la réalisation de l'enquête », parce que « l'intervalle d'une génération, soit une trentaine d'années avant le présent, apporte, dans la majorité des cas, le recul nécessaire pour mieux juger de l'intérêt des productions récentes », Xavier de Massary, Georges Coste, et Hélène Verdier, *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel*, ministère de la Culture et de la Communication, 2007, *Documents & Méthodes*, p. 12.

6. Référence à l'ouvrage de Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958.

de la simple maintenance – sans une bonne connaissance du bâtiment dans sa matérialité et son fonctionnement<sup>7</sup>. En articulant des textes qui analysent ce patrimoine sous l'angle de l'histoire avec des notices descriptives de bâtiments, le présent ouvrage vise à une meilleure connaissance de l'architecture du xx<sup>e</sup> siècle à Grenoble, à en faire apprécier les qualités et donner aux acteurs de sa transformation les clés de lecture qui faciliteront les choix en cohérence avec les valeurs patrimoniales identifiées.

Un certain chemin a déjà été parcouru dans la reconnaissance du patrimoine architectural du xx<sup>e</sup> siècle et dans la formation des professionnels amenés à intervenir. Dès 1991, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a élaboré une recommandation relative à sa protection<sup>8</sup> mise en œuvre en France en 1999 avec la création du label Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle par le ministère de la Culture, devenu Architecture contemporaine remarquable et qui concerne une quinzaine de bâtiments à Grenoble<sup>9</sup>. Plus rares sont les édifices récents protégés au titre des monuments historiques<sup>10</sup>. L'inventaire réalisé préalablement à la rédaction du présent ouvrage a toutefois permis d'inscrire dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) la totalité des édifices repérés, au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme<sup>11</sup>.

---

**7.** Voir Bruno Reichlin, « Quelle histoire pour la sauvegarde du patrimoine architectural moderne et contemporain ? », in *Patrimoine et architecture*, revue de la Direction du patrimoine et des sites, Département de l'aménagement, de l'équipement du logement, République et Canton de Genève, n° 10-11, juin 2001, p. 50-57.

**8.** Recommandation n° R(91) 13 du Comité des ministres aux États membres relative à la protection du patrimoine architectural du xx<sup>e</sup> siècle (adoptée par le Comité des ministres le 9 septembre 1991, lors de la 461<sup>e</sup> réunion des délégués des ministres). S'agissant de la politique patrimoniale adoptée par la France dans ce domaine voir : Sophie Masse, « Du patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle à l'architecture contemporaine remarquable », *In Situ*, 47, 2022. En ligne : <http://journals.openedition.org/insitu/34765> (consulté le 07/07/2023).

**9.** Cité de l'Abbaye (notice n° 15), maison des étudiants (notice n° 39), la MC2-maison de la culture (notice n° 80), le conservatoire (notice n° 81), la bibliothèque d'étude et de patrimoine (notice n° 79), Marché d'intérêt national (notice n° 159), Hôtel de ville (notice n° 166), palais des sports (notice n° 161), immeuble Le Mercure (notice n° 183), ensemble de logements Résidences 2000 (notice n° 66), École nationale supérieure d'architecture (notice n° 99).

**10.** La tour Perret (notice n° 157), le garage hélicoïdal (notice n° 147).

**11.** « Le règlement [du plan local d'urbanisme] peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation, leur conservation ou leur restauration ».

Qu'elles aient une portée réglementaire ou qu'elles relèvent de la simple information, ces mesures apparaissent complémentaires des outils de gestion patrimoniale dont la municipalité s'est dotée avec l'appui des services de l'État. La création d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) en 2004, devenue aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap) en 2012, puis secteur patrimonial remarquable (SPR) en 2016, bien que centrée sur la ville ancienne et débordant peu sur les secteurs urbanisés plus récemment, marque la constance de la politique patrimoniale municipale (en dépit des modifications réglementaires que connaissent depuis vingt ans en France les espaces protégés). Labellisée Ville d'art et d'histoire en 2017 par le ministère de la Culture, la ville de Grenoble a fait de la diversité de son patrimoine architectural, et notamment de son patrimoine récent, un atout tant au bénéfice de ses habitants, qui en font l'expérience au quotidien, que de ses visiteurs, parmi lesquels se trouvent de plus en plus d'amateurs d'architecture et de patrimoine.

## **CONSERVER PLUTÔT QUE DÉMOLIR : QUAND L'ARCHITECTURE DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE FAIT LA VILLE AU PRÉSENT**

---

Ce guide, qui est le fruit d'un travail de longue haleine mené entre 2010 et 2022, a perdu en chemin plusieurs notices de bâtiments remarquables disparus récemment soit dans leur intégralité (c'est le cas de la régie des eaux de Grenoble<sup>12</sup>) soit dans leurs parties les plus significatives (c'est le cas des façades conçues en 1965 par Jean Prouvé pour le Lycée André-Argouges<sup>13</sup>). Une décennie passée à scruter le patrimoine architectural récent de Grenoble a conduit les auteurs de l'ouvrage à être les témoins d'opérations conduites selon des protocoles standardisés et faisant peu de cas de l'intelligence même avec laquelle les bâtiments sur lesquels il fallait intervenir avaient été

---

**12.** La régie des eaux de Grenoble était située 6 rue Colonel-Dumont dans un bâtiment construit entre 1964 (date du permis de construire) et 1973 par les architectes Marcel Welti, Marcel Descotes-Genon, Émile Rochas, André Gal. Démoli en 2022, il présentait un exemple caractéristique de façade rideau légère constituée de profilés en aluminium.

**13.** Le lycée André-Argouges, situé 59-61 avenue Léon-Jouhaux, a été construit entre 1964 (date du permis de construire) et 1967 par les architectes Joseph Belmont, Jean-Claude Perillier et Maurice Silvy, avec des façades réalisées par les ateliers Jean Prouvé. Il a fait l'objet au début des années 2010 d'une rénovation qui a conduit à la disparition des façades d'origine.

conçus et réalisés. Les raisons qui conduisent à la destruction d'un bâtiment ou au remplacement de certaines de ces parties sont bien connues : préjugés tenaces portés sur certaines architectures (celles du second après-guerre notamment), pression foncière et immobilière, subventions à la démolition-reconstruction, injonctions énergétiques, faible sensibilisation des acteurs publics et privés aux enjeux de l'intervention dans l'existant, à ce qui fait la qualité architecturale d'un bâtiment et la qualité urbaine et paysagère d'une ville. Les raisons qui devraient conduire au choix de la conservation, dans le cadre d'un projet qui rend possible des adaptations, sont pourtant aussi bien connues : valeur culturelle du patrimoine architectural de toutes les époques, attachement des habitants à leur cadre de vie, satisfaction intellectuelle et esthétique de la perception d'un bâtiment cohérent et homogène dans son entier, sans oublier la valeur économique de l'existant, ni le coût énergétique et environnemental d'une opération de démolition-reconstruction. La conservation de l'existant porte donc en elle les ressorts d'une transformation plus sobre de la ville en réponse aux enjeux contemporains, réels, et pour lesquels l'architecture peut apporter des solutions. Puisse ce guide porter l'attention du public et des acteurs de l'urbain sur l'enjeu que représente l'architecture du xx<sup>e</sup> siècle dans la fabrication de la ville contemporaine<sup>14</sup>. ●

### Notes au lecteur

Les numéros de notices indiqués dans les textes qui suivent renvoient au volume 2 : *Guide de visite*.

ADI = Archives départementales de l'Isère.

AMMG = Archives municipales et métropolitaines de Grenoble.

BMG = Bibliothèque municipale de Grenoble.

---

14. Voir à ce sujet les travaux réalisés dans le cadre du programme de recherche incitative pluriannuel « Architecture du xx<sup>e</sup> siècle, matière à projet pour la ville durable du xxi<sup>e</sup> siècle » du ministère de la Culture, initié en 2016 par Philippe Grandvoinet et clos en 2021. Les rapports de recherche et les outils de valorisation peuvent être consultés sur le site internet du ministère de la Culture et ainsi que sur le site <https://lesforumsarchi20e.archi.fr/programme-de-recherche/> (consulté le 07/07/2023).



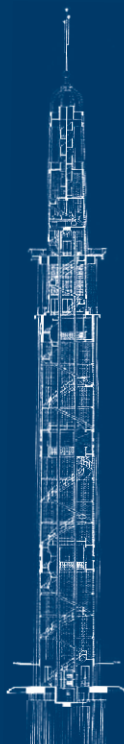


# L'ARCHITECTURE À GRENOBLE 1880-1990

Volume 2 | Guide de visite



**PUG**



DE LA TOUR PERRET AU GARAGE  
HÉLICOÏDAL, DES TROIS TOURS  
AU MUSÉE DE GRENOBLE,  
200 BÂTIMENTS REMARQUABLES  
POUR DÉCOUVRIR GRENOBLE,  
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Ce second volume invite le lecteur à une visite guidée, structurée par types de patrimoine architectural : immeubles de logement, administration et grands équipements collectifs, bâti industriel et commercial, héritage des jeux olympiques, etc.

Au fil de plus de 180 notices illustrées centrées sur les bâtiments emblématiques de ce Grenoble du xx<sup>e</sup> siècle, le lecteur est convié à une découverte passionnante des traces de l'histoire de la ville dans son bâti : de l'âge d'or de la ganterie et du ciment moulé au développement foudroyant des jeux olympiques et aux grandes réalisations des années 1980.



**Contributeurs :** Pierre Belli-Riz, Carine Bonnot, Bénédicte Chaljub, Dominique Chancel, Philippe Grandvoinet, Laurent Le Corroller, Hubert Lempereur, Étienne Léna, Camille Lesouef, Sibylle Le Vot, Lucille Rambaud, Maxime Tassin.



# L'ARCHITECTURE À GRENOBLE 1880-1990

Volume 2 | **Guide de visite**

Ouvrage dirigé par Philippe Grandvoinnet,  
Bénédicte Chaljub et Hubert Lempereur  
avec la collaboration de Camille Lesouef

**PUG**

L'inventaire préalable à l'élaboration de cet ouvrage a été coordonné par Étienne Léna avec la collaboration de Marc Girerd pour les recherches archivistiques et la saisie des données.

La coordination éditoriale a été assurée par Camille Lesouef et Philippe Grandvoinet, avec l'aide de Lucille Rambaud et Eva Michelin pour le suivi éditorial, la recherche iconographique et le contact des ayants droit.

### AUTEURS DES NOTICES

**Pierre Belli-Riz** : 13, 14, 16 à 25, 27, 28, 30, 32, 35, 36, 41, 44 à 46, 48, 50, 52, 53, 56 à 60, 80, 88, 97, 98, 114, 146 à 152, 159, 176, 181 à 184

**Philippe Grandvoinet** : 12, 18, 20 à 25, 29, 31, 33, 42, 49, 61, 86, 92, 96, 101 à 109, 111, 115 à 117, 135, 136, 138, 140, 141, 143, 156, 168, 170, 171, 173 à 175, 177, 178, 184

**Hubert Lempereur** : 15, 34, 37, 38, 51, 54, 71, 77, 78, 81, 87, 93, 118 à 129, 131, 144, 158, 179, 180

**Benedicte Chaljub** : 40, 43, 62, 65 à 69, 74, 75, 82 à 85, 89, 95, 133, 136, 137, 139, 145, 160, 165, 166, 185

**Camille Lesouef** : 1, 6, 11, 63, 64, 72, 90, 91, 94, 32, 134, 153 à 155, 157, 172

**Laurent Le Corroller** : 2 à 5, 7 à 10, 169

**Carine Bonnot** : 26, 47, 55, 130, 161 à 164, 167

**Dominique Chancel** : 70, 79, 113

**Étienne Léna** : 128, 138, 142

**Sibylle Le Vot** : 99, 100

**Lucille Rambaud** : 110, 112

**Maxime Tassin** : 73 à 76

**Direction éditoriale et relecture** : Ségolène Marbach

**Création graphique et mise en page** : Corinne Tourrasse

© Presses universitaires de Grenoble, 2023

15 rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine

[www.pug.fr](http://www.pug.fr)

ISBN 978-2-7061-5318-1





# LE LOGEMENT

1855

## 01. VILLA LA CASAMAURES

58, allée de la Casamaures (Saint-Martin-le-Vinoux) / Maître d'ouvrage : Joseph Jullien, dit Cochard / **Édifice classé au titre des monuments historiques (1981)**

La Casamaures est une villa construite en 1855 par le grenoblois Joseph Jullien, dit Cochard, maréchal-ferrant et expert vétérinaire, à Saint-Martin-le-Vinoux, sur les premières pentes du massif de la Chartreuse. La villa se distingue par son style néomauresque typique des revivals stylistiques architecturaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce style s'inspire notamment des décors fantasmés et connus du Moyen-Orient, en particulier de l'architecture ottomane, qui sont alors en vogue en Europe. À la Casamaures, la façade est ornée de multiples arcs outrepassés et lancéolés encadrés de fines colonnes. Les garde-corps, corniches, frontons et architraves reprennent les motifs les plus courants de l'architecture islamique : végétaux stylisés, entrelacs, arabesques, étoiles, moucharabiehs, etc. L'ensemble est géométrisé et sculpté finement.



Cette riche ornementation en façade est permise par l'utilisation du ciment prompt naturel qui apporte une grande liberté dans la réalisation, grâce à sa malléabilité et la possibilité de le mouler. Il s'agit de l'une des toutes premières réalisations architecturales en ciment moulé, technique rendue possible à partir des travaux de Louis et Joseph Vicat, et contemporaine du pont du Jardin des plantes (voir notice 152) qu'ils réalisent en béton coulé. Les 52 colonnes préfabriquées de la façade, de même que le pastiche des stucs et ciselures néomauresques sont mis en valeur par une vive polychromie constituée d'un badigeon de chaux ocrée rehaussé de bleu outremer. Les vitraux polychromes complètent l'ensemble. À l'intérieur de la villa, le propriétaire aménage un jardin d'hiver, dont la façade en bois renforcée d'armatures métalliques provient vraisemblablement d'une exposition coloniale. À l'origine, des portiques s'avançaient sur la terrasse des magnolias et des vases, bassins et statues ornaient en contrebas le jardin de la villa, aujourd'hui disparu. ●

Ci-contre : la Casamaures, détail de la façade.  
Page de droite : la Casamaures vue depuis le jardin en contrebas.





**1887-1890**

## PLACE VICTOR-HUGO

La place Victor-Hugo est le centre du nouveau quartier bourgeois de Grenoble, créé à partir de 1885 entre les boulevards Gambetta et Édouard-Rey. Tous les immeubles qui la bordent sont de type post-haussmannien et présentent sans exception une façade non seulement ordonnancée mais aussi parfaitement symétrique, avec la porte d'entrée systématiquement située à l'axe de la façade. Cette symétrie est souvent renforcée par le traitement différencié des travées latérales, sommées par des toits en pavillon marquant les angles de rue. Ces opulentes façades et l'attention portée à la composition d'ensemble font clairement concurrence à l'ordonnance monumentale des édifices publics de la place de Verdun.

**1887**

### 02. IMMEUBLE 2, place Victor-Hugo

Maître d'ouvrage : M. Sandrot / Jules Riondet architecte

La façade de cet immeuble luxueux présente une composition symétrique particulièrement travaillée, à la manière d'un véritable palais urbain. Elle est constituée d'un corps central de cinq travées, avec une porte monumentale en plein cintre à l'axe, et est bordée de travées latérales en ressaut simulant des pavillons d'angle. La symétrie est renforcée par l'agencement des balcons et, plus particulièrement au deuxième étage, par le décor de la baie d'axe et de celles des travées latérales qui sont surmontées de frontons triangulaires. Le décor proprement dit est constitué de bossages variés en angles ou en encadrements de baies, de consoles galbées portant les balcons et d'une corniche sommitale à modillons. ●

**1890**

### 03. IMMEUBLE 6, place Victor-Hugo

Cet immeuble construit vers 1890 est de style post-haussmannien, mais il présente la particularité d'être bâti en pierres factices de ciment moulé, semble-t-il pour Joseph Allard (gendre du cimentier Thorrand, future cimenterie Allard, Nicolle et C<sup>ie</sup>). Le rez-de-chaussée est néanmoins construit en calcaire dur du Fontanil. Les façades sont composées en travées régulières de baies superposées sur quatre étages au-dessus d'un rez-de-chaussée commercial. La porte d'entrée est à chambranle mouluré, avec un cartouche à la clé portant le numéro orné de rameaux de lauriers. Le décor change à chaque étage. On remarquera plus particulièrement au deuxième étage les médaillons avec portraits féminins de profil à l'antique, et les consoles des balcons qui sont sculptées de bustes féminins et masculins alternés. Au droit du troisième





2, place Victor-Hugo.

étage, les consoles de balcon sont plus simplement ornées de feuilles d'acanthes et l'on retrouve des médaillons portant cette fois des palmettes en pot. Au dernier étage, le décor se fait encore plus simple avec des motifs en losange. ●



6, place Victor-Hugo.

1887-1890

## CARREFOUR ALSACE-LORRAINE - GAMBETTA

Du style haussmannien d'origine, les façades des immeubles post-haussmanniens de Grenoble ont gardé les principes généraux : construction en pierre de taille, composition d'ensemble ordonnancée de style néoclassique, élévation de quatre niveaux sur rez-de-chaussée le plus souvent commercial, balcons filants aux premier et dernier étages. Mais les architectes prennent plus de liberté par rapport aux règles strictes des codes haussmanniens, les étages intermédiaires se dotent notamment de balcons, et la décoration est beaucoup plus fournie et éclectique.

Concernant les matériaux, le rez-de-chaussée est différencié par une pierre locale de calcaire dur et les étages sont construits avec une pierre calcaire plus tendre mieux adaptée à la sculpture, le plus souvent issue de la carrière de Saint-Restitut dans la Drôme. Certains constructeurs utilisent également des techniques constructives innovantes comme le ciment moulé, fleuron de l'industrie grenobloise de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui se substitue à la pierre de taille traditionnelle.

Concernant la conception des appartements, les attentions de l'époque au confort et à l'amélioration de l'aspect sanitaire sont des qualités recherchées qui demeurent parfaitement adaptées à la vie d'aujourd'hui : les pièces principales en enfilade sur la rue sont spacieuses, éclairées par de grandes fenêtres et décorées de gypseries, les cuisines et sanitaires sont généralement sur l'arrière, judicieusement éclairées et ventilées.

1887

### 04. IMMEUBLE 8, avenue Alsace-Lorraine

Maîtres d'ouvrage : MM. Baumes, Chassary

Cet immeuble de style post-haussmannien à façade ordonnancée s'élevant sur quatre niveaux au-dessus d'un rez-de-chaussée commercial a la particularité d'être magnifié par une rotonde d'angle. La façade porte un riche décor sculpté éclectique, qui change à chaque étage et qui est utilisé avec une grande liberté jusque dans les garde-corps des balcons. Il est composé de frises laurées, de frises grecques ornées de métopes



8, avenue Alsace-Lorraine.

et triglyphes, d'une corniche à denticules, de cartouches et de disques. Les travées sont rythmées par des pilastres à bossages. Ceux des deuxième et troisième étages de la rotonde de style ionique se différencient par la partie basse du fût en bossages vermiculés (c'est-à-dire sculptés de fausses aspérités) inspirés du style maniériste de la fin de la Renaissance. Toutes les baies donnent sur des balcons simples ou filants variés. Au premier étage, le balcon est à balustres en pierre, porté par des consoles galbées dont celles au droit de la rotonde sont sculptées de gracieux bustes féminins. Sur les travées de part et d'autre de la rotonde, toujours au premier étage, on trouve des balcons ronds sur cul-de-lampe godronné, dont l'extrémité se prolonge dans le magnifique décor de la clé de la baie sous-jacente, ornée d'une figure de faune inscrite dans un enroulement de cuir, portant un collier de grelots.

La richesse du décor se poursuit jusqu'au dernier étage dont les baies sont surmontées de frontons triangulaires sur les faces latérales, et courbes sur la rotonde. Les *oculi* qui ornaient initialement le dôme ont disparu. ●

**1889**

## 05. IMMEUBLE 2-4, avenue Alsace-Lorraine

Maîtres d'ouvrage : MM. Laurat, Armand, Amar, Carron

Cet immeuble de style post-haussmannien à façade ordonnancée s'élève sur quatre niveaux au-dessus d'un rez-de-chaussée commercial. Le décor de la façade est



2-4, avenue Alsace-Lorraine.

éclectique, composé de pilastres à bossages alternés inspirés de la Renaissance, d'une frise grecque et de tresses ornées de rosaces, et surtout d'éléments d'inspiration naturelle. Les pilastres d'angles sont ornés de têtes de lions tenant dans leur gueule des chutes d'ornements de fleurs, les linteaux des fenêtres portent des guirlandes de fruits, les consoles en volute sont ornées d'une feuille d'acanthe. Sur les faces latérales, deux fenêtres se distinguent particulièrement par un fronton triangulaire orné d'une figure féminine entourée de feuillages. Le rez-de-chaussée de l'immeuble a accueilli en 1900 le fameux café-restaurant « À l'Art Nouveau », lieu privilégié par les bourgeois de la Belle Époque, aménagé et décoré suivant le style éponyme par les architectes Léon Dufour, Émile Rabilloud et le sculpteur Xavier Borgey, malheureusement détruit depuis. ●